



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rencontre Départementale de sensibilisation sur les achats socialement responsables

**Département du Pas-de-Calais en date du
29 septembre 2026 – 10 h**

Introduction

La Dreets HDF : intervention de **Madame Catherine POMMART**,
chargée de mission des politiques d'inclusion au service insertion
professionnelle

La Ddets HDF : intervention de **Madame Sophie GINIAUX**,
Responsable du Pôle Insertion et Accès à l'Autonomie

Ordre du jour

Introduction

I - Présentation du contexte : PNAD et Loi Climat et Résilience

II – Offre de services départementale des achats socialement responsables & Illustrations du partenariat

III – Témoignages de prescripteurs sur l'intérêt des clauses sociales dans les parcours d'insertion

IV – Rôle de la coordination régionale & Evolutions des achats socialement responsables – données Régionales et Départementales 2020 – 2025 issues des Clauses Sociales

V – Focus sur les Grands Chantiers : la coordination technique du Canal Seine Nord Europe

Temps d'échange – questions / réponses

I - Présentation du contexte : PNAD et Loi Climat et Résilience

Présentation du contexte du PNAD par **Catherine POMMART**, chargée de mission des politiques d'inclusion au service insertion professionnelle de la Dreets HDF

Objectifs / Enjeux du PNAD

- Encapaciter les acheteurs publics et les décideurs dans la prise en compte de clauses sociales et environnementales dans leurs marchés
 - Faciliter le développement des marchés réservés comme tremplin à l'intégration professionnelle
 - Objectif du PNAD 2022-2025 : 30% des contrats de la CP présentent une considération sociale
 - La Loi du 22 août 2021 dite « climat & résilience » va plus loin en imposant que, depuis août 2026, 100% des contrats publics notifiés dans l'année contiennent au moins une considération environnementale et que l'ensemble des marchés supérieurs aux seuils européens intègrent une condition d'exécution en matière sociale
-

Par considération sociale, on entend notamment :

- Insertion des publics éloignés du marché du travail
 - Personnes en situation de handicap
 - Lutte contre les discriminations, notamment la promotion de l'égalité femme / homme
 - Respect des principes éthiques (respect des droits de l'homme, qualité des chaînes d'approvisionnement)
-

Plusieurs leviers juridiques permettent d'insérer une considération sociale dans un marché :

- Les clauses administratives et techniques (objet, conditions d'exécution, spécifications techniques) parmi lesquelles la clause sociale d'insertion permet de dédier une partie des heures du marché à des publics en insertion, assorties éventuellement de conditions d'attribution/critères de performance (heures de formation, tutorat...)
 - Les marchés réservés aux secteurs de l'IAE, des EA, des ESAT, de l'ESS
-

Visibilité sur la création des postes de facilitateurs et de coordination régionale en HDF du PNAD 2022 – 2025

4 AAP ont été mis en œuvre dans le cadre du PNAD 2022-2025 (en 2022, 2023, 2025 et 2026) : ont permis une augmentation du nombre de facilitateurs, la création d'1 poste de coordination régionale, d'1 poste de coordination technique CSNE, et leur consolidation.

Au niveau régional : 16 postes de facilitateurs et coordinateurs ont été créés ;

Au niveau du département du Pas-de-Calais : les AAP ont permis la création de 3 postes de facilitateurs CS supplémentaires et 1 poste de coordination technique CSNE répartis comme suit :

- 1 ETP sur le poste de coordination technique CSNE porté par le CD du Pas-de-Calais concernant le déploiement des CS dans le cadre du CSNE
 - 1 ETP sur le poste de facilitateur CS porté par la Fabrique Défi du Calais : territoires du Calais
 - 1 ETP sur le poste de facilitateur CS porté par la MEI LLHC : territoires du bassin minier de Lens Liévin Hénin Carvin
 - 1 ETP sur le poste de facilitateur CS porté par la MIPE du Pays de Saint-Omer : territoires de la CC du Pays de Lumbres et de la CA du Pays de Saint-Omer
-

Coordonnées des 16 facilitateurs CS dans le département du Pas-de-Calais

Prénom	Nom	Structure	Mail
Maxime	LOQUET	Maison de l'Emploi et des Métiers en pays d'Artois	m.loquet@mem-artois.fr
Béatrice	ROUGEGREZ	Maison de l'Emploi et des Métiers en pays d'Artois	b.rougegrez@mem-artois.fr
Christelle	DUPONT	Maison de l'Emploi et des Métiers en pays d'Artois	c.dupont@mem-artois.fr
Aida	BENTOUMI	Maison de l'Emploi et de l'Insertion Lens Liévin - Hénin Carvin	aida.bentoumi@mei-llhc.fr
Laurent	CHEVALIER	Maison de l'Emploi et de l'Insertion Lens Liévin - Hénin Carvin	laurent.chevalier@mei-llhc.fr
Mathilde	BEHAGUE	Maison de l'Emploi et de l'Insertion Lens Liévin - Hénin Carvin	mathilde.behague@mei-llhc.fr

Coordonnées des 16 facilitateurs CS dans le département du Pas-de-Calais

Prénom	NOM	Structure	Mail
Laetitia	AUGUSTINEK	Maison de l'Emploi et de l'Insertion Lens Liévin - Hénin Carvin	laetitia.augustinek@mei-llhc.fr
Laetitia	PLASSCHAERT	ADEFI - ML (Montreuillois-Ternois)	l.plasschaert@adefi-mlr.fr ; clausedininsertion@adefi-mlr.fr
Pascaline	LAVISSE	La Fabrique DEFI (regroupement PLIE de la Communauté d'agglomération de Grand Calais Terres et Mers/MDE/ML)	plavisse@lafabriquedefi-calais.fr
Bertrand	SEGUIN	La Fabrique DEFI (regroupement PLIE de la Communauté d'agglomération de Grand Calais Terres et Mers/MDE/ML)	bseguin@lafabriquedefi-calais.fr
Fabienne	LEROY	M.I.P.E du pays de Saint-Omer	leroy.f@lamipe-pso.fr
Sandrine	LECRAS	M.I.P.E du pays de Saint-Omer	lecras.s@lamipe-pso.fr

Coordonnées des 16 facilitateurs CS dans le département du Pas-de-Calais

Prénom	NOM	Structure	Mail
Frédéric	VENDERBUR	PLIE de l'Arrondissement de Béthune	frederic.venderbur@plie-bethune.fr
Emilie	DUQUESNE	PLIE de l'Arrondissement de Béthune	emilie.duquesne@plie-bethune.fr
Sabrina	VOSPETTE	AMIE DU BOULONNAIS Pôle Développement et innovation sociale	svospette@amie-boulonnais.fr
François	GOLLIOT	AMIE DU BOULONNAIS Pôle Développement et innovation sociale	fgolliot@amie-boulonnais.fr
Julie	MOITEL	Coordination technique CSNE - CD62	moitel.julie@pasdecalais.fr
Hugo	VANDAMME	Coordination régionale - Lille Avenirs	hvandamme@lamelt.fr

Présentation du contexte : PNAD et Loi Climat et Résilience

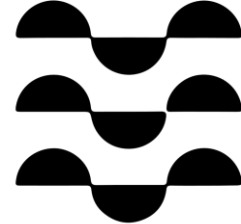
Présentation de la Loi Climat et Résilience par
Monsieur Mickaël PEREZ, Expert Marchés Publics
Durable – Service Développement Economique
des Entreprises et des Territoires

<https://cd2e.com/experts/michael-perez/>



apure

réseau achats
publics responsables



La loi Climat et résilience s'applique. Comment la mettre en œuvre ?

Webinaire réseau Apure - septembre 2026

Michael Perez, CD2E, expert marchés publics durables





Au programme

Trente minutes, trois temps

1. Qui vous parle : le CD2E et le réseau Apure (8 min)
2. Ce qui s'impose depuis le 22 août 2026 (10 min)
3. Les outils pour l'appliquer : La Clause Verte, le Guichet Vert, les ressources nationales (12 min)

Le support et les liens vous sont envoyés après la séance. Vos questions peuvent arriver dans le fil au fur et à mesure, j'y réponds à la fin.

Le CD2E, Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires

Une association loi 1901 créée en 2000, avec une activité opérationnelle depuis 2002

Mission : accompagner, conseiller et former les entreprises, les collectivités, les bailleurs et les porteurs de projets pour accélérer l'éco-transition

Quatre domaines : bâtiment durable, énergies renouvelables, économie circulaire et achat public durable

En achat public durable : le Guichet Vert Hauts-de-France et La Clause Verte

Le réseau Apure est co-animé avec le Cerdd





Les achats publics responsables, quelle organisation en région Hauts-de-France ?

Un réseau, le réseau Apure,

- 40 structures partenaires
- co-animé par le Cerdd et le CD2E
- intégré dans un réseau national orchestré par le CGDD (>PNAD)

→ **Montée en compétences collective**

GT
techniques

Rencontres
réseau

Production
de
ressources





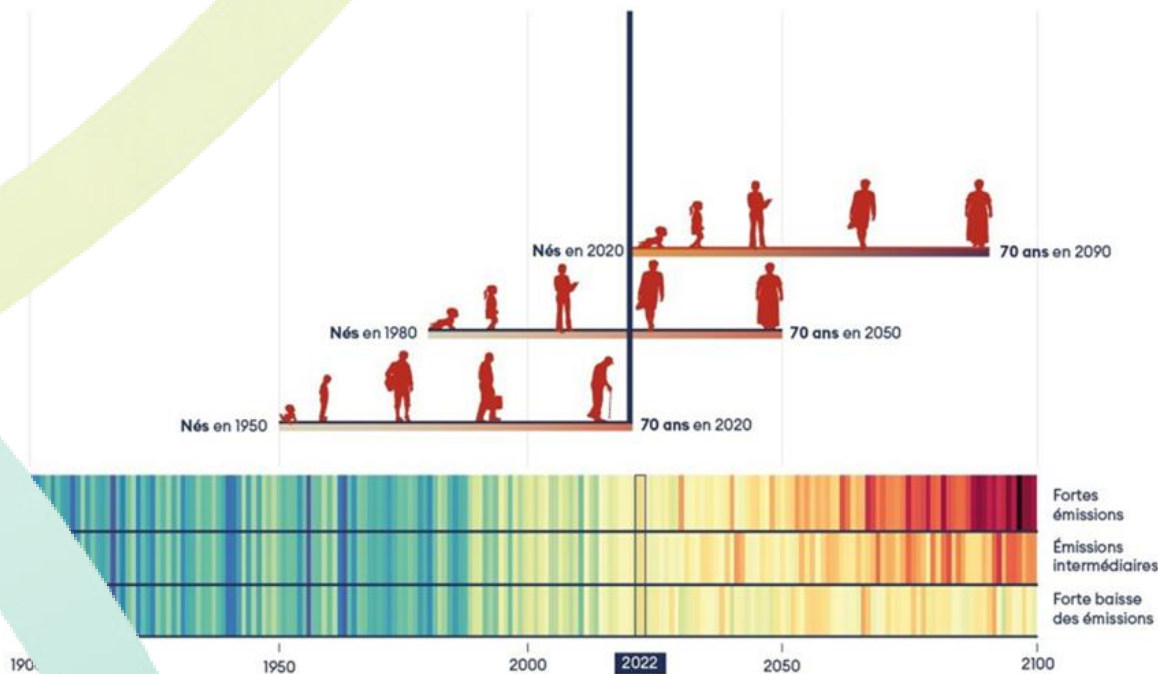
Le contexte : pourquoi l'achat public est un sujet climatique

L'Accord de Paris vise à maintenir le réchauffement nettement sous +2 °C et à poursuivre les efforts vers +1,5 °C.

Les politiques actuelles conduisent à environ +2,8 °C sur le siècle.

L'enjeu tient en une phrase : éviter l'ingérable, et gérer l'inévitable.

Les dépenses et les investissements d'aujourd'hui sont les émissions de demain.



Ce que vous achetez cette année fixe les émissions des dix prochaines. La question devient : comment l'écrire dans un marché ?



apure

réseau achats
publics responsables



Vingt ans de textes, une bascule le 22 août 2026



Depuis le 22 août 2026, les marchés publics intègrent une clause environnementale et, lorsque la procédure comporte des critères d'attribution, au moins un critère environnemental.

Date pivot : les consultations engagées et les avis d'appel à la concurrence publiés à compter du 22 août 2026. Les marchés déjà notifiés ne sont pas repris.

Champ : marchés publics du livre II et contrats de concession. Les marchés de défense ou de sécurité restent en dehors.

Aucun seuil pour le volet environnemental. Les petits marchés sont concernés, y compris ceux passés sans publicité ni mise en concurrence, avec des modalités adaptées lorsqu'il n'y a pas d'écrit ou pas de critères d'attribution.



Ce qui s'impose depuis le 22 août 2026

Trois étages, trois moments de votre procédure

1. La définition du besoin, article L. 2111-2 du CCP

Les spécifications techniques prennent en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Cela se joue dans le CCTP, avant même la rédaction du règlement de consultation.

2. L'exécution, article L. 2112-2 du CCP

Les conditions d'exécution prennent en compte des considérations relatives à l'environnement. La faculté est devenue une obligation. Elle peut être traduite dans le CCAP ou le CCTP, selon sa nature, avec un moyen de contrôle.

3. L'attribution, article L. 2152-7 du CCP

Dès lors que la procédure comporte des critères d'attribution, au moins l'un d'eux prend en compte les caractéristiques environnementales de l'offre. Le prix seul n'est plus possible. Le coût global ou le coût du cycle de vie peut porter cette dimension.



Le périmètre exact, et ce qui s'y ajoute

Marchés, concessions, SPASER

Un cadre général nouveau : article L. 3-1 du CCP

La commande publique participe à l'atteinte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ce principe éclaire la lecture de tout le code.

Concessions : les mêmes obligations

Articles L. 3114-2 pour les conditions d'exécution et L. 3124-5 pour les critères. La DAJ a publié un guide dédié : la durée et l'équilibre économique du contrat changent la façon d'y intégrer les exigences.

SPASER : au-delà de 50 millions d'euros d'achats par an

Schéma publié en ligne, obligatoire au-delà de 50 millions d'euros HT d'achats par an, avec des indicateurs précis et des objectifs cibles par catégorie d'achats. Le bilan national montre des niveaux de maturité très inégaux sur ce point.



Le volet social : obligatoire aussi, mais pas partout

Article L. 2112-2-1 du CCP

Ce qui est obligatoire

Pour les marchés dont le montant atteint les seuils de procédure formalisée, les conditions d'exécution prennent en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi. Le critère social, lui, reste facultatif.

Le seuil s'apprécie lot par lot

Précision de la DAJ qui réduit sensiblement le champ : c'est le montant de chaque lot qui compte, pas celui de la consultation entière.

Des cas de dispense, à justifier dans le dossier

Absence de lien suffisant avec l'objet du marché, restriction de la concurrence, exécution rendue techniquement ou économiquement excessivement difficile, besoin satisfait par une solution immédiatement disponible, ou marché de travaux d'une durée inférieure à six mois.



Les pièges relevés par la DAJ

Fiches oui / non publiées le 23 juillet 2026

Ne suffit pas : « le titulaire respecte la réglementation environnementale »

Sécurise : une exigence précise, mesurable, contrôlable en exécution

- Quatre erreurs reviennent dans les consultations que nous relisons :
- Le simple rappel d'une réglementation qui s'impose déjà au produit ou à l'opérateur, indépendamment de l'achat. Il ne suffit pas à caractériser la clause environnementale attendue.
- Le critère fourre-tout, du type performance environnementale appréciée au vu du mémoire technique. Il ne permet pas de départager les offres. Dites ce qui est noté, comment, et avec quelle pondération.
- Le prix comme critère unique. Ce n'est plus possible. Le coût du cycle de vie peut prendre le relais.
- La clause sans moyen de contrôle ni conséquence en cas de manquement. Elle ne tient pas en exécution, et elle décrédibilise la démarche auprès des entreprises.



Le défi, en chiffres

**130 000
acheteurs
publics**

**233,3 Md€
en 2024**

**près de
8 % du
PIB**

**223 383
marchés
recensés**

2024

VS

2026

**25 % des marchés en
nombre avec une
considération
environnementale**



**Clause environnementale +
critère si critères
d'attribution**

Ressources : les outils et services facilitateurs



250 fiches clauses et critères par typologies de marchés et segments d'achats – *développé par le CD2E*

<https://laclauseverte.fr/>



Un service gratuit de conseil environnemental
Un réseau national, support de la performance

<https://laclauseverte.fr/le-guichet-vert/>

leguichetvert@cd2e.com



L'outil pour connaître la réglementation des achats durables – *développé par 3AR et RESECO*

<https://resec.fr/referencement-reglementaire/>



MOOC « Achats durables » - *conçu par RES'OCC*

<https://www.ecologie.gouv.fr/mooc-engagez-vous-dans-lachat-durable>

Fresque des
Achats Publics
Durables



Fresque des Achats Publics Durables – conçue par RES'OCC, lancée en janvier 2025 et déployée par les réseaux régionaux de la commande publique durable

<https://www.resocc.fr/fresque-achats-publics-durables>

Ressources : les outils et services facilitateurs

Portail des achats durables

Ce portail a pour objectif de faciliter l'accès des acheteurs publics comme privés aux ressources nécessaires permettant d'appréhender les enjeux liés aux achats durables en vue d'un passage à l'action.

<https://achats-durables.gouv.fr/>



Le réseau RAPIDD est une plateforme professionnelle d'échanges et de partages d'expérience entre acteurs de la commande publique sur la thématique des achats durables. Développé par le Ministère de la Transition Ecologique (CGDD)

<https://rapidd.developpement-durable.gouv.fr/>

DAJ - CNCP

Un kit de la DAJ pour accompagner les acheteurs : outil d'aide à la prise en compte du développement durable dans la définition du besoin, clausier et recommandations générales.
Depuis juillet 2026 : les fiches oui / non sur l'article 35 et un guide dédié aux concessions, désormais portés dans le cadre du CNCP.

<https://www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique/achats-publics-durables-et-innovation/un-kit-pour-accompagner-les-acheteurs>

DAJ - CNCP

Mise à disposition d'une annexe financière standardisée (BPU), intégrant un onglet spécifique « Développement durable », pour simplifier et sécuriser les échanges de fichiers entre titulaires et acheteurs (oct. 2025)

<https://www.economie.gouv.fr/daj/lobserveur-economique-de-la-commande-publique-oecp-met-disposition-des-acheteurs-une-annexe-financiere-standardisee>

[Destinée aux acheteurs]

FICHE-OUTIL
pour des achats éco-responsables

Mise à disposition par la DAE de fiches achats éco-responsables par familles d'achat

<https://www.economie.gouv.fr/dae/publications-et-textes/fiches-outils-achats-eco-responsables>



La Clause Verte, mode d'emploi

**laclauseverte.fr, développé par le CD2E avec le ministère de la
Transition écologique**

1. Partez de votre segment d'achat

Bâtiment et travaux publics, déchets, restauration, transport, énergie, numérique, santé, éducation : plus de dix segments, en travaux, fournitures et services.

2. Choisissez l'étage qui vous manque

Spécification technique, condition d'exécution, critère d'attribution. La base est organisée comme votre procédure, pas comme le code.

3. Reprenez la rédaction et son mode de preuve

Chaque fiche donne une rédaction réutilisable, le niveau d'exigence correspondant, et la pièce à demander au candidat pour vérifier. C'est ce dernier point qui fait la différence en exécution.

Nouveautés 2026 : bilan des émissions de gaz à effet de serre, transport, maintenance des ascenseurs, téléphonie mobile, blanchisserie.

ZOOM sur le service Guichet Vert



Service de conseil environnemental gratuit, de 1er niveau, pour les acheteurs soumis au CCP.

En Hauts-de-France, c'est le **CD2e** ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉCO-TRANSITION **qui opère ce service dans le cadre du réseau APURE**

Pour solliciter le Guichet Vert en Hauts-de-France :

Formulaire en ligne : Sollicitation « Guichet Vert » (limesurvey.net)

Par courriel : leguichetvert@cd2e.com

Ce que nous faisons à chaque fois :

Un échange téléphonique pour comprendre le besoin réel derrière la question

Une réponse écrite par courriel : contexte réglementaire, ressources,

suggestions de rédaction, retours d'expérience d'autres acheteurs

Plus de 2 000 sollicitations traitées au niveau national depuis octobre 2022



Objectif : faire progresser collectivement les acheteurs publics des Hauts-de-France vers des achats publics socialement et écologiquement responsables !

Un réseau ouvert, des événements et ateliers accessibles gratuitement

Deux rendez-vous en présentiel par an, ouverts et gratuits

Des webinaires et des groupes de travail thématiques : intelligence artificielle et marchés publics, adaptation et marchés de travaux, achats et égalité femmes-hommes

Des séances de codéveloppement entre acheteurs, pour travailler sur vos cas réels

Une contribution aux travaux régionaux, notamment le référentiel rev3

Pour rester informés : la liste de diffusion, le livret ressources et la page ressource





Par quoi commencer

Cinq gestes, applicables dès la prochaine consultation

1. Reprendre vos modèles

Règlement de consultation, CCAP, CCTP, grille d'analyse des offres. L'obligation se joue dans vos documents types, pas dans une note de service.

2. Fixer un critère environnemental par famille d'achat

Avec sa méthode de notation et sa pondération écrites noir sur blanc, plutôt qu'un critère générique recopié partout.

3. Écrire la clause d'exécution avec son contrôle

Quelle preuve, à quelle échéance, et ce qui se passe si elle n'est pas apportée.

4. Vérifier votre SPASER si vous dépassez 50 millions d'euros HT d'achats par an

5. Passer par le Guichet Vert avant publication quand un doute subsiste



PHASE ATELIER

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

ILS PORTENT LE PROGRAMME :



 **Contact :** Olivia Sallé – osalle@cerdd.org
 **CERDD,** Base 11/19 rue de Bourgogne, 62750 Loos-en-Gohelle
 www.cerdd.org



 **Contact :** Michael Perez, expert marchés publics durables
 **Guichet Vert :** leguichetvert@cd2e.com
 www.cd2e.com | laclauseverte.fr



II – Offre de services départementale des achats socialement responsables & Illustrations du partenariat

L'implication du Département du Pas-de-Calais : intervention de **Monsieur Philippe GERNEZ**, chargé de mission achats socialement responsables

Intervention des **facilitateurs du Pas-de-Calais**

Témoignage de **Madame Nathalie DEBONNE** de Pas-de-Calais Habitat (bailleur social)

Diffusion de vidéos :

- animation « c'est quoi une clause sociale d'insertion? »
 - Retour d'expérience sur le partenariat entreprise (COC Construction – Groupe Maxibat)
-

Offre de service des Facilitateurs du Département du Pas-de-Calais

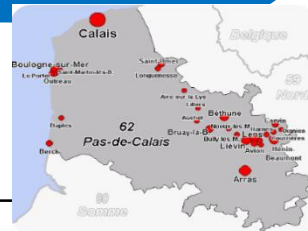


Interface de proximité auprès des maîtres d'ouvrage, entreprises et publics

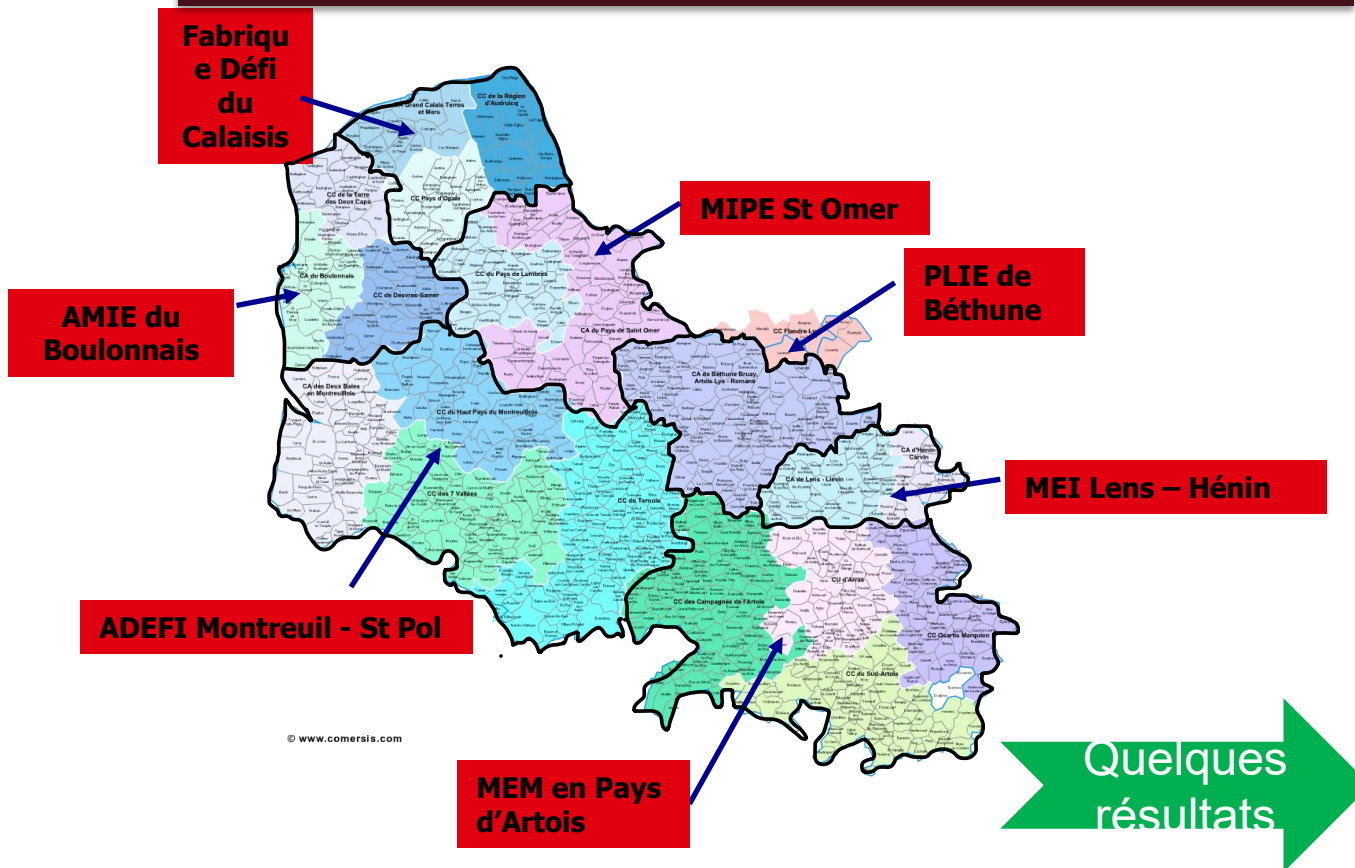
Une
organisation
en Guichet
unique

- Le département du Pas-de-Calais participe au financement de 13 ETP de facilitateurs de clause sociale grâce à l'intervention du FSE+ et à son propre financement (660 000 €/an)
- 7 territoires en appui des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi
- En lien avec l'animation régionale , une déclinaison départementale pour favoriser les pratiques communes, uniformisation de l'offre de services, une adaptation entre ruralité et les territoires urbains...

Une cartographie



7 guichets uniques sur le département du Pas-de-Calais



Clauses Sociales d'Insertion: Une politique d'achat responsable

Quelques résultats, en 2025

Près de **3 100 habitants** du Pas-de-Calais en emploi se traduisant par :

- Plus d'1 million d'heures de travail soit 644 ETP,
 - 245 donneurs d'ordres accompagnés,
 - 1 430 marchés suivis,
-

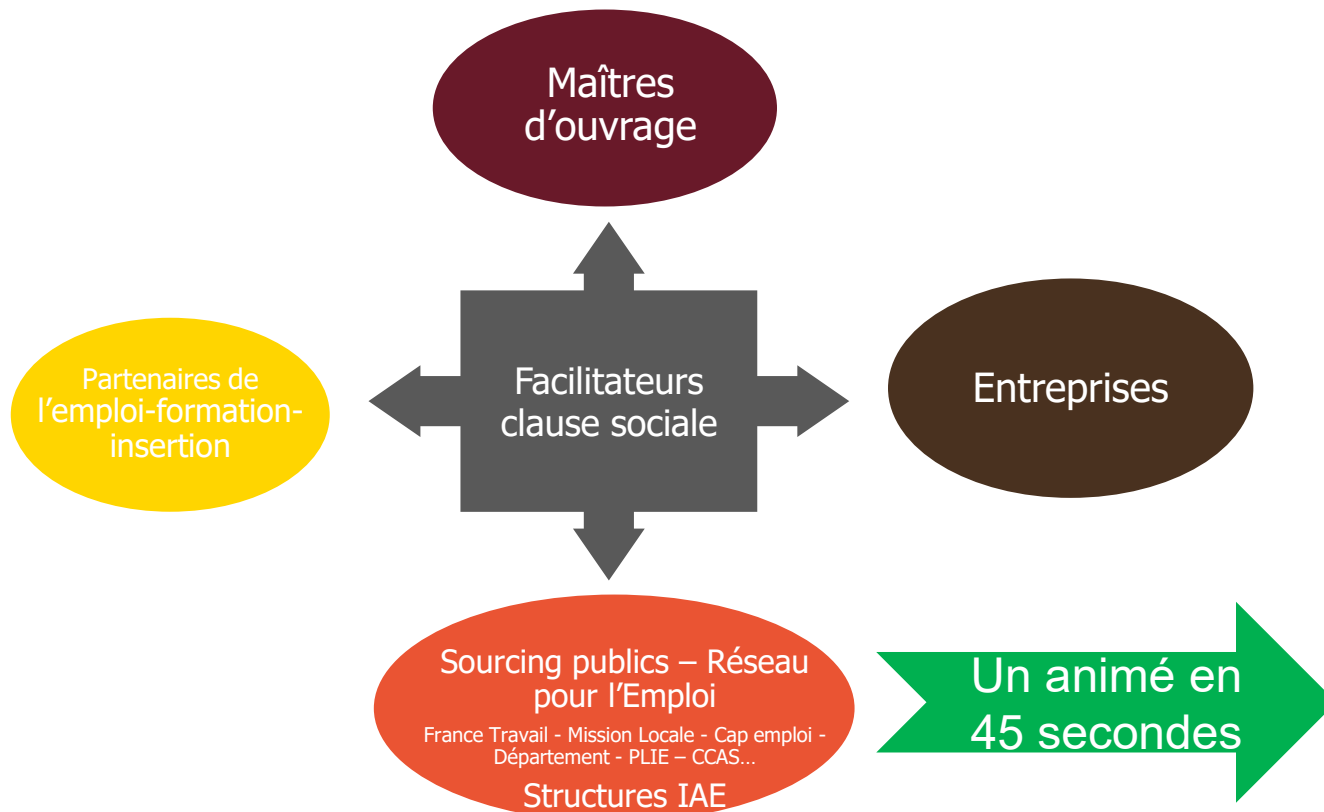
Clauses Sociales d'Insertion: Une politique d'achat responsable

- Les PLIE du Pas-de-Calais
 - Assurent une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les achats solidaires des acheteurs publics & privés
 - Favorisent l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi du Pas-de-Calais
- Les facilitateurs (trices) agissent par délégation du maître d'ouvrage
 - Anticipation des achats
 - Mise en œuvre des actions d'insertion
 - Bilan des actions d'insertion

Un ensemble de parties
prenantes



La Clause Sociale d'Insertion: le guichet unique territorial



Interface de proximité auprès des maîtres d'ouvrage, entreprises et publics

Maître
d'ouvrage

- Diagnostic Insertion des différents achats dont considérations sociales
- Mesure de l'insertion (acceptable et réalisable)
- Marchés réservés Insertion et Handicap, Achat d'Insertion
- Suivi et bilan du marché
- Diversité d'achats : Travaux Services Fournitures (Travaux mais pas que : nettoyage, restauration scolaire, maîtrise d'œuvre , gestion des déchets ...)

Un exemple de coopération
PDC Habitat – MEM Arras



Interface de proximité auprès des maîtres d'ouvrage, entreprises et publics

Entreprises

- Présentation des modalités de réalisation
- Analyse des compétences attendues sur le marché
- Rédaction d'un profil de missions et diffusion aux partenaires
- Conseil (types de contrats de travail)
- Suivi dans l'emploi, retour référent
- Sourcing Publics

Un exemple de coopération
avec une entreprise



Interface de proximité auprès des maîtres d'ouvrage, entreprises et publics

Sourcing du
public

- Réseaux pour l'Emploi (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale, PLIE, Département, structures de l'insertion par l'activité économique...)
- Activer des parcours durables en lien avec les opérations d'un territoire
- Vivier de candidats pour répondre aux besoins des entreprises

Conclusion

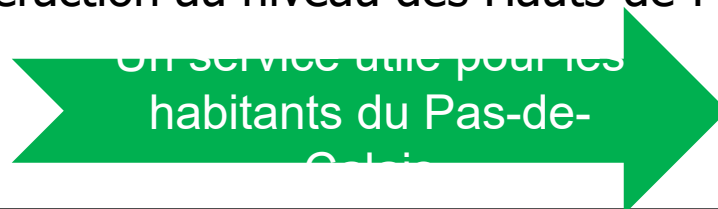


Clauses Sociales d'Insertion: Une politique d'achat responsable

- Une offre de service uniforme sur le Pas-de-Calais
- Le facilitateur : un interlocuteur unique tout long du marché

Amont - Pendant - Aval

- Neutralité et impartialité dans la mise en œuvre des actions d'insertion
- Une interaction au niveau des Hauts-de-France



III - Témoignages de prescripteurs sur l'intérêt des clauses sociales dans les parcours d'insertion

- Intervention de **Monsieur Yassine MOKKADEM**, chargé de mission de la Direction régionale – Partenariat Opérationnel France Travail Hauts-de-France – Boves – Référent Régional Clause Social – Référent Régional Politique de la ville
 - Intervention de responsables d'équipe de l'agence de Gravelines
-

IV - Rôle de la coordination régionale des HDF & Evolutions des achats socialement responsables – données départementales 2020-2025 issues des Clauses Sociales

Présentation par **Monsieur Laurent MONIOT**, Directeur de l'Insertion & du PLIE Lille Avenir

Publication d'un AAP PNAD 2022-2025 – Financements de postes de facilitateurs et d'une coordination régionale

Accompagne

- Les acheteurs ayant une dimension supra-territoriale a fortiori régionale,
- Les facilitateurs clause (soutien et ressource, en complémentarité avec le réseau national Alliance Villes Emploi)

<https://www.ville-emploi.asso.fr/recueil-des-fondamentaux-de-la-clause-sociale-2023>

Coordonne

- La réalisation des clauses sociales pour les marchés le nécessitant,
- La consolidation et la lisibilité de l'activité clause sociale sur les grands programmes régionaux et trans-territoriaux,
- La production d'outils utiles aux missions des facilitateurs

Représente le réseau des facilitateurs

- Auprès des réseaux de partenaires de l'écosystème « clauses sociales » : branches professionnelles, têtes de réseaux de l'IAE, du Handicap, de l'ESS...
- Au sein de différentes instances : ORCP, CRIE, GT CS ERBM Insertion Emploi...

LES 7 ÉTAPES POUR UNE BONNE PRATIQUE DE LA CLAUSE SOCIALE

Revue des marchés en cours et à venir

DO : informe le facilitateur des caractéristiques des programmes, de la date de publication et date prévisionnelle d'**OS**

F : pré-diagnostic insertion

1 à 2 fois/an

Lancement du marché

DO : transmet dès notification la liste des attributaires, lettres de notifications, l'acte d'engagement et ses annexes, le CCAP

F : répond aux sollicitations des entreprises

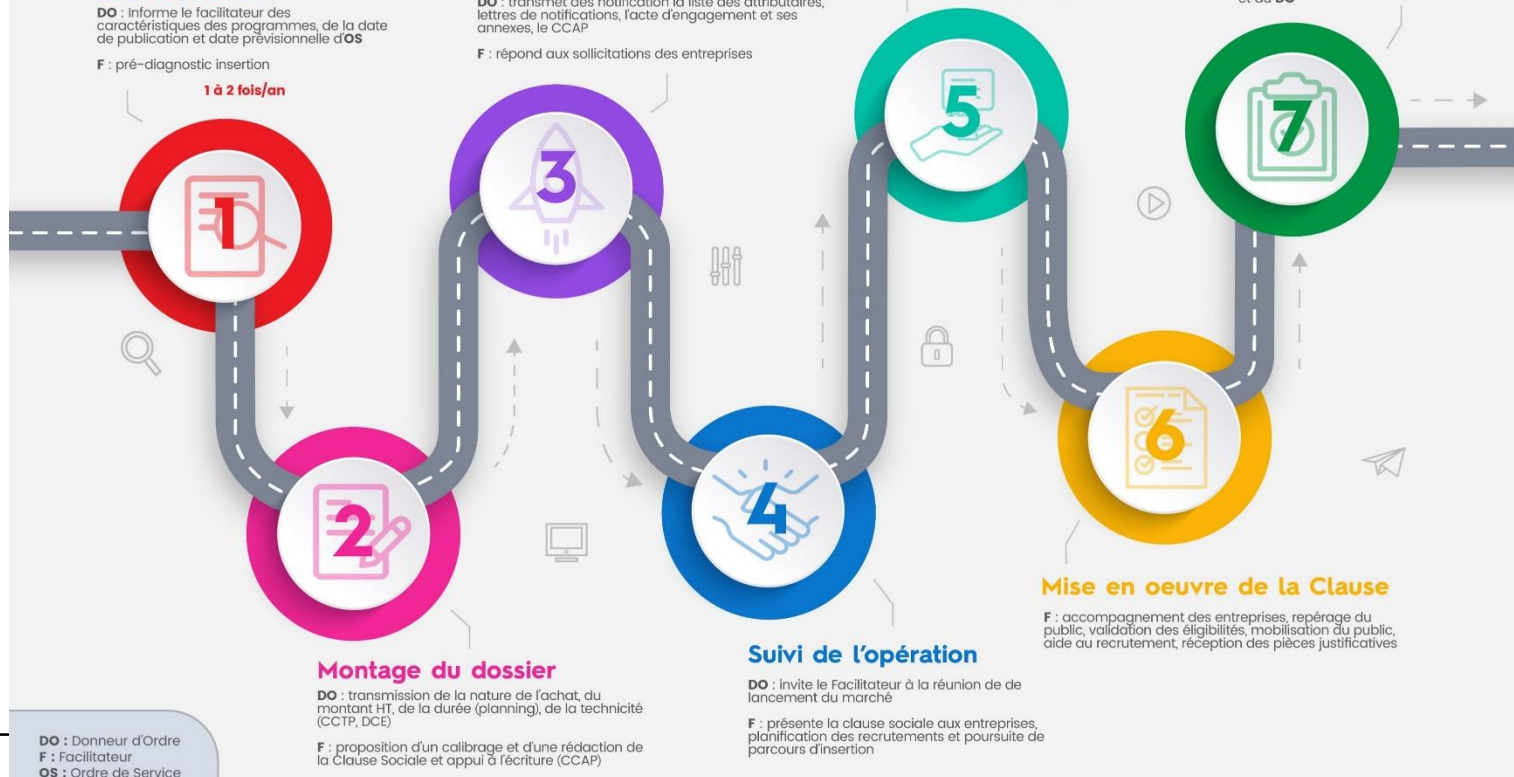
Si accord-cadre à bons de commande

DO : informe le facilitateur de l'état des commandes du marché par entreprise

1 fois/trimestre

Fin du marché

F : Bilan final, attestation de bonne réalisation aux entreprises et au **DO**



DO : Donneur d'Ordre
F : Facilitateur
OS : Ordre de Service

Montage du dossier

DO : transmission de la nature de l'achat, du montant HT, de la durée (planning), de la technicité (CCTP, DCE)

F : proposition d'un calibrage et d'une rédaction de la Clause Sociale et appui à l'écriture (CCAP)

Suivi de l'opération

DO : invite le Facilitateur à la réunion de de lancement du marché

F : présente la clause sociale aux entreprises, planification des recrutements et poursuite de parcours d'insertion

Mise en oeuvre de la Clause

F : accompagnement des entreprises, repérage du public, validation des éligibilités, mobilisation du public, aide au recrutement, réception des pièces justificatives



En 2025, 36 millions d'heures d'insertion générés
par les marchés clausés sur le territoire national
(24.000 ETP) - 600 Facilitateurs

En Hauts de France : 65 facilitateurs – 4 millions
d'heures d'insertion (x2 en 5 ans, x 4 en 10 ans)

8.000 marchés pour 539 donneurs différents

10.000 participants

15.000 contrats de travail

30% QPV – 23% de femmes



*95% de marchés
sont des marchés
de travaux ou de
services*

V – Focus sur les Grands Chantiers

Intervention du CD62 par **Monsieur Guillaume MANIER**, Directeur de Projets Démarche Grand Chantier – Coordonnateur Interdépartemental CANAL SOLIDAIRE et **Julie MOITEL**, Chargée de mission – Coordination technique Canal Solidaire

Canal Solidaire : le dispositif des clauses d'insertion

A l'échelle interdépartementale, les Départements sont reconnus comme chef de file de l'insertion et portent le dispositif « canal solidaire » auprès de la Société du CSNE

La mobilisation de la Clause d'Insertion comme obligation contractuelle

Une organisation: une **coordination interdépartementale** pilotée par le **Conseil départemental du Pas-de-Calais** et la constitution d'un réseau de référents techniques : les coordonnateurs référents départementaux

Un cadre de référence: un référentiel technique « Les cahiers du Canal Solidaire » délibérés en 2017 et en 2021 par les six assemblées départementales

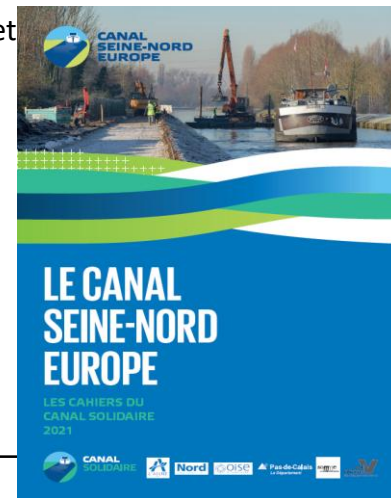
Un process basé sur la clause d'insertion dans les marchés publics:

Avant la consultation: analyse d'opportunité de l'intégration d'une clause d'insertion et calibrage;

En phase de consultation: assistance à la maîtrise d'ouvrage dans la réponse qu'elle apporte aux interrogations des candidats sur l'obligation d'insertion intégrée aux clauses contractuelles du marché;

En phase d'exécution: désignation d'un coordonnateur départemental référent par marché pour accompagner l'entreprise titulaire jusqu'au terme du marché et suivi informatisé des données

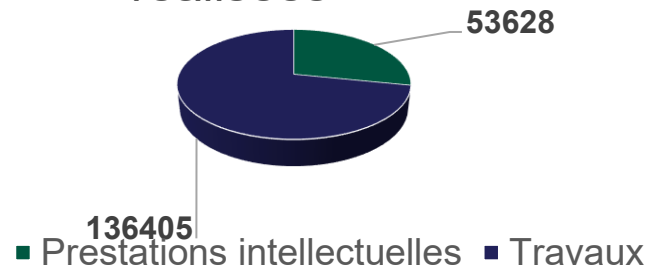
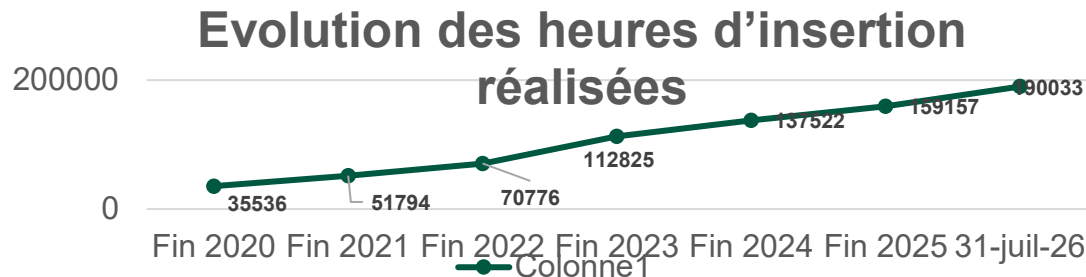
Un OBJECTIF: Maintenir et Développer l'emploi local





Bilan cumulé depuis le démarrage des premières études

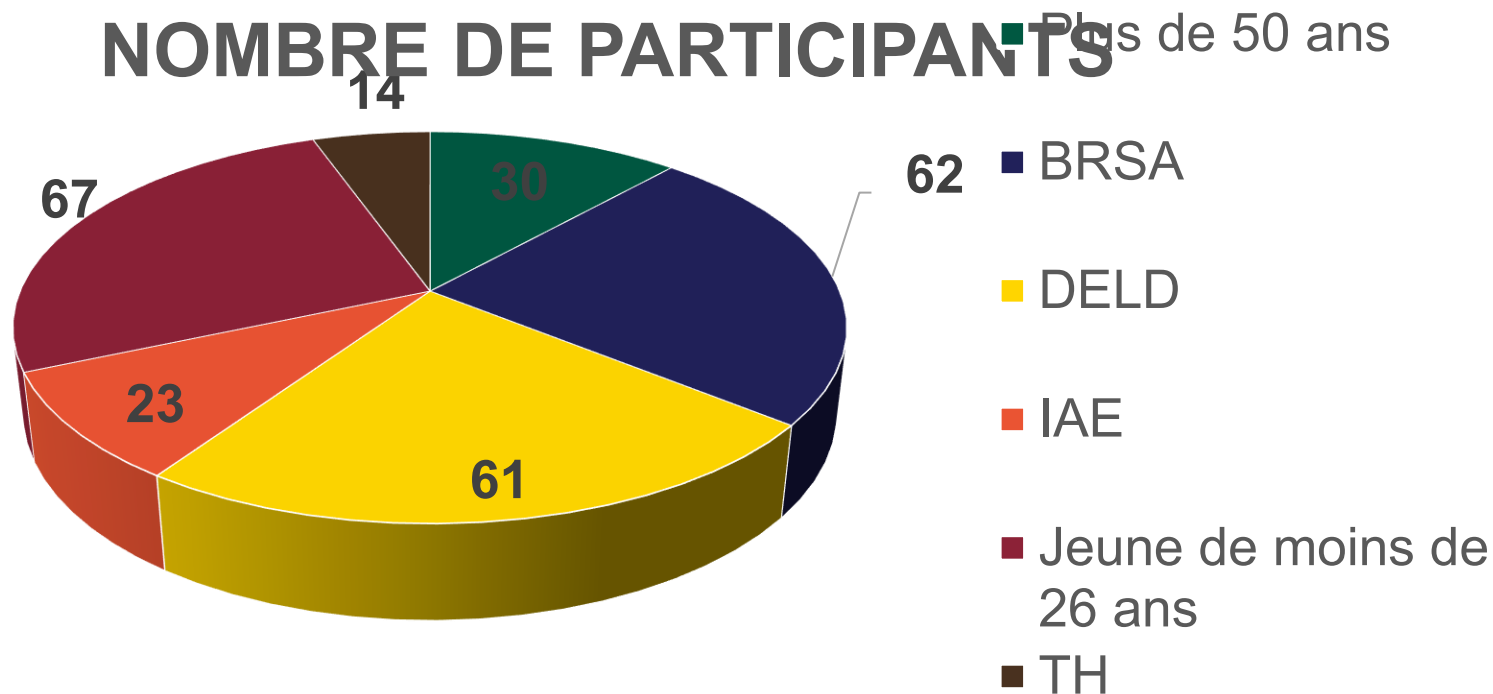
Nombres d'heures
réalisées



190 033 heures réalisées au 31 juillet 2026 pour 48 marchés en cours ou terminés

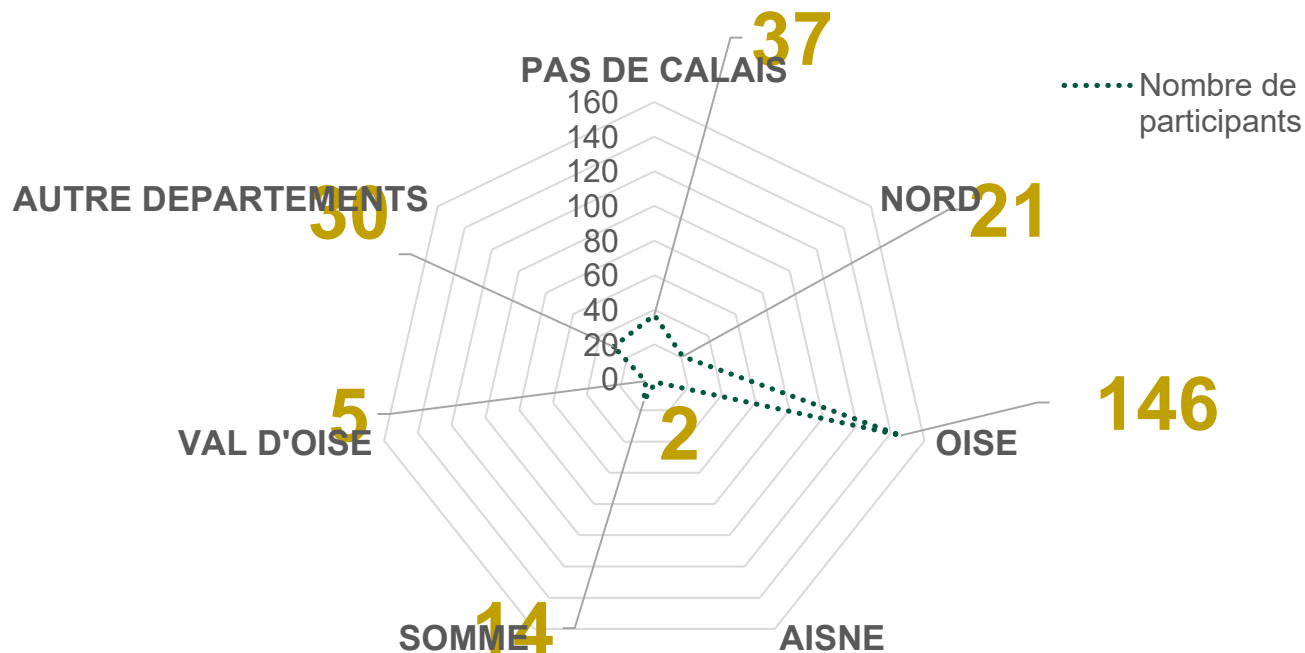
- Plus de 136 400 heures d'insertion réalisées via les marchés de travaux avec 212 participants soit une durée moyenne de parcours sur la CIAE pour un participant d'environ 4 mois
- Près de 53 583 heures d'insertion réalisées sur le seul marché du rescindement de l'Oise.
- 33 644 heures d'insertion réalisées sur le chantier de l'écluse de Montmacq pour un objectif de 68 277 heures soit près de 49% de l'objectif à atteindre.
- Sur 255 participants au total , 84 sont déjà sortis du dispositif via une sortie dynamique, ce qui représente un taux de 32%.

Répartition des participants par prescripteur



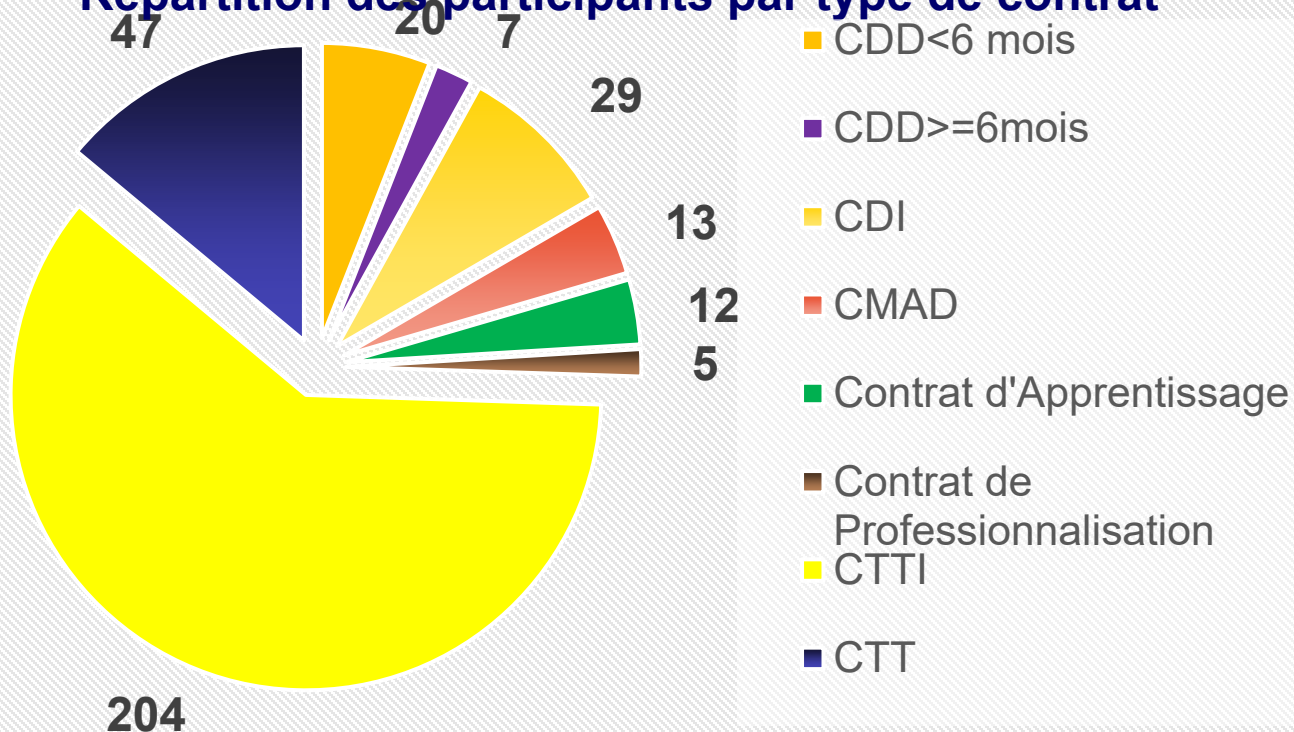
Répartition des participants par territoire

Origine géographique des 255 participants



TYPOLOGIE DE CONTRATS DES PARTICIPANTS

Répartition des participants par type de contrat



➤ 1 participant peut cumuler plusieurs contrats à la suite de nature différente

➤ 337 contrats au total pour 255 participants

Une montée en puissance de l'intérim depuis le début de l'année 2026

Répartition des types de contrats par nombre d'heures		
Type de contrat	Nb d'heures réalisées	Nb de contrats
CTTI	13991,7	71
CTT	5078,58	15
Contrat de professionnalisation	513	1
CDI	3685,84	6
CDD<6 mois	829,86	3
CMAD	340,25	6
TOTAL	24439,23	102

➤ **78% des heures d'insertion sont réalisées par le biais de l'intérim ou intérim d'insertion**

L'OFFRE DE SERVICE PARTENARIALE MISE EN ŒUVRE

Sensibilisation des publics susceptibles d'être intéressés par les métiers des TP présentant des vidéos sur les principaux métiers



La possibilité de découvrir le secteur des TP avec différents outils:

- Découverte des métiers des TP
- Atelier de Détection des Potentiels spécifique aux métiers des TP
- Visite de chantier



La possibilité de conforter son projet professionnel avec la préparatoire à l'emploi pour monter en compétences dans les métiers des TP (une semaine/un métier)



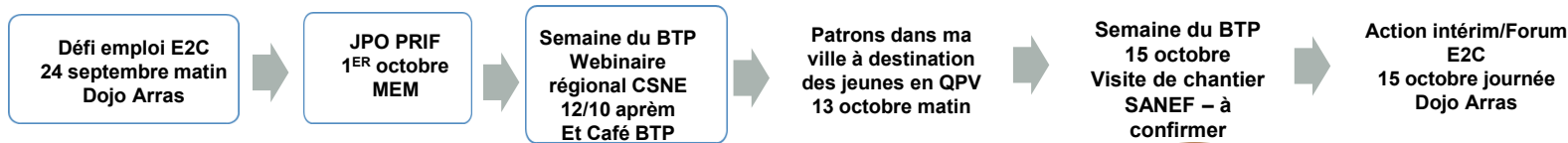
Accès à l'emploi et ou à la qualification professionnelle dans le cadre du SFER, de l'intérim qualifiant ou d'un contrat en alternance

Frise Grands chantiers-Canal Travaux Publics-2nd semestre 2026 Arrageois

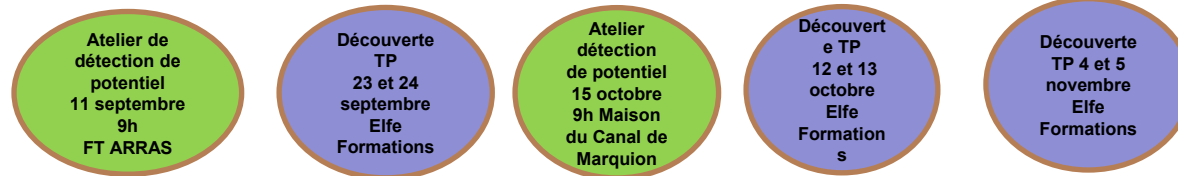
Sensibilisation



Evènement



Découverte TP Détection de potentiel



Préparatoire SFER Découverte



Formation



LES RESULTATS DE L'OFFRE DE SERVICE PARTENARIALE

2025								
Territoires	Atelier de sensibilisation		Découverte		Préparatoire		Intérim qualifiant	
	Nb évènements	Nb participants	Nb évènements	Nb participants	Nb évènements	Nb participants	Nb évènements	Nb participants
Arrageois	11	155	7	74	4	30	2	18
Artois-Ternois	9	101	6	48	2	19	1	13
Lens Liévin Hénin Carvin	13	218	8	104	1	17	1	22
Total	33	474	21	226	7	66	4	53

2026 - 1er semestre										
Territoires	Atelier de sensibilisation		Découverte		Préparatoire		Intérim qualifiant		SFER TP	
	Nb évènements	Nb participants	Nb évènements	Nb participants	Nb évènements	Nb participants	Nb évènements	Nb participants	Nb évènements	Nb participants
Arrageois	4	43	4	29	1	10			2	19
Artois-Ternois	4	67	4	31	1	10			1	11
Lens Liévin Hénin Carvin	5	61	5	66	4	26			3	35
Total	13	171	13	126	6	46	0	0	6	65

Travaux dans l'Artois-Cambrésis

Nom du marché	Nombre d'heures prévues	Notification prévue	Démarrage
SANEF- Viaduc de Ytres	13530	travaux en cours: reste 8142 heures à réaliser	
Fouilles préparatoires pour l'écluse de Oisy-Le-Verger	2280	travaux en cours: reste 1199 heures à réaliser	
Accord-cadre Aménagements écologiques	588	travaux en cours	
CD62-Giratoire RD 939 Accès E-valley et CSNE	456		
Quai travaux d'HAVRINCOURT	222	en attente d'attribution	3ème trimestre 26
Déboisement du S4	232	réalisée	sept-26
Ecluse de Oisy-Le-Verger	196059	réalisée	1er trimestre 2027
TOARC (Terrassements, Ouvrages d'art et Rétablissement de Communication)-Secteur Nord	178021	T1/T2 2027	T3 2027
TOARC-Secteur Sud	250785	T1 2027	T4 2027
~~Ecluse de Marquion-Bourlon~~	~~110389~~	~~févr-27~~	~~2027~~
Total des heures restantes à réaliser	746093		

Soit 409 ETP

Temps d'échange – Retours – Q/R

Merci pour votre attention
Restons mobilisés😊
